

12.03.2006 - 14:40 Uhr

Fumer dans les lieux publics: Position de British American Tobacco Switzerland par rapport à l'acceptation de la loi par le peuple tessinois

Losanna (ots) -

Le peuple tessinois a accepté la loi interdisant de fumer, à certaines conditions, dans les lieux publics.

La fumée peut incommoder et les attentes des non fumeurs doivent être prises en compte. BAT s'est toujours prononcé en faveur du respect mutuel et propose des solutions adaptées à chaque situation, permettant ainsi une cohabitation paisible entre fumeurs et non-fumeurs.

Ainsi BAT appelle le Gouvernement cantonal à adopter un règlement d'application qui mette fidèlement en oeuvre l'esprit de la loi, permettant aux établissements publics d'effectuer un réel choix quant à la solution pour autant que la zone fumeur soit séparée de la zone non-fumeur.

A ce titre, BAT souhaite vivement que ce règlement soit élaboré de façon concertée entre l'autorité politique et les milieux intéressés.

British American Tobacco Switzerland est le 2ème fabricant de cigarettes en Suisse, et emploie environ 650 personnes. Son site de production se trouve à Boncourt (Jura). Ses marques les plus connues sont Parisienne, Barclay, Lucky Strike, MaryLong, Select et Pall Mall.

Contact:

British American Tobacco Switzerland S.A.
Claudio Rollini, Porte Parole
Tél.: +41/21/614'16'14
Fax: +41/21/614'13'90
Mobile: +41/79/815'90'39
E-mail: claudio_rollini@bat.com / www.bat.ch

British American Tobacco Switzerland S.A.
Marie Chollet, Press Officer
Tél.: +41/21/614'11'77
Fax: +41/21/614'13'90
Mobile: +41/78/659'70'78
E-mail: marie_chollet@bat.com / www.bat.ch